Mantes la Jolie le 22 mars 2018

Courrier recommandé AR

CHALLANCIN Prévention et Sécurité

M. LAISNEY

9-11 Avenue Michelet

93400 ST OUEN

***Objet : alerte sur les conditions de travail, harcèlement moral, management agressif sous la responsabilité de M. MOHSNI.***

 Monsieur le Directeur,

Par ce courrier, nous voulons vous alerter solennellement sur les conditions de travail, harcèlement moral et management agressif sous la responsabilité de M. MOHSNI, secteur des gares de Mantes et des trains.

En effet, nous-mêmes et nos collègues, sommes en grande souffrance, harcelés et menacés en permanence, ainsi que mis en danger au quotidien.

Nous avons déjà transmis un courrier, signé par toute l’équipe des trains concernant nos conditions de travail, à M. MOHSNI le 8 février 2018, lors d’une réunion demandée à notre initiative.

Mais comme M. MOHSNI a déclaré à certains collègues l’avoir déchirée et à d’autres, que vous, M. LAISNEY, avez ri en le lisant, nous l’avons donné à notre organisation syndicale, SUD-Rail, pour vous l’envoyer officiellement et être sûrs que vous en ayez pris connaissance.

Aujourd’hui, nous n’avons constaté aucune amélioration, au contraire et ce, malgré des alertes précédentes, répétées de certains délégués ou de psychologues spécialisés dans la souffrance au travail, ou même les procès gagnés par des collègues licenciés.

Actuellement, nous avons peur pour nos collègues, au bord de la dépression ou de la crise de nerf, selon les tempéraments, suite aux dysfonctionnements suivants :

* Menaces permanentes sur les plannings, utilisés comme une arme de dissuasion contre nous. Nous sommes constamment commandés par SMS, notre utilisation modifiée au quotidien sans aucune cohérence et surtout sans aucun respect pour notre vie privée, avec des pressions en cas de refus, même quand nous refusons une modification pour le jour-même comme c’est notre droit. Ceux qui ne disent pas oui à tout, se voient mutés le plus loin possible de leur domicile ou avec des horaires incompatibles avec leur vie familiale. **Nous demandons des cycles de travail comme prévu dans la convention collective avec une affectation fixe et, en cas de besoin de l’entreprise, des modifications conventionnelles, avec un planning modifié en conséquence.**
* Nous demandons le respect de la convention collective sur les week-ends, car beaucoup d’entre nous n’ont jamais de week-end.
* Un vrai dispositif pour déposer des demandes de congés, car nous n’avons jamais de réponse concrète à nos demandes même en recommandé et certains d’entre nous n’ont pas pris de vacances depuis des années, de peur d’être en faute. Nous demandons aussi des vacances par roulement comme prévu dans la convention collective pour la période d’été, avec le quotient familial pris en considération et la prime conventionnelle de 4% pour les congés pris hors période d’été.
* Nous demandons à pouvoir prendre nos RCN dont beaucoup n’ont pas pu bénéficier depuis des années. Certains qui ont demandé à les prendre, se sont vu proposer à la place des heures supplémentaires censées les faire taire…
* Nous refusons d’être mis en danger dans les trains et bus de substitution que nous accompagnons très souvent seuls, et nous appelons nos collègues à appliquer strictement leur droit de retrait dans de telles circonstances qui ne sont pas acceptables. Certains ont eu des accidents du travail graves avec ces conditions de travail avec des séquelles durables et très importantes et nous ne pouvons accepter que cela se reproduise. Et dans les bus, le danger est encore plus présent, nous demandons donc que cet accompagnement des bus figure sur les plannings, et les transbordements train/bus.
* Depuis 3 ans, à chaque période de travaux, il existe une vacation pour laquelle nous finissons à 3h10 à Mantes à la place de 2h (sur le contrat) et cette heure supplémentaire n’a jamais été payée d’après nous. Nous demandons qu’elle soit régularisée.
* Nous ne pouvons accepter que M. MOHSNI se serve des demandes de permutations ou de remplacements entre collègues, comme d’un moyen de pression ou de chantage, nous voulons **conserver cet usage**, qui dure depuis des années et permet aux collègues de s’arranger pour leur vie familiale. De plus, il est parfaitement informé que les chefs de poste, eux s’arrangent en permanence et travaillent en réalité un mois sur 2. Egalement, nous constatons au quotidien l’absence totale des chefs de poste qui nous donnent l’ordre par SMS d’accompagner les trains qu’ils doivent faire (20h51 Mantes PSL par Conflans) et qui ne sont pas au travail dans les horaires prévus, voire pas du tout, alors qu’il sont censés être présents de 19H à 5h, nous laissant sans soutien en cas de problème grave.
* Nous constatons des différences régulières entre les vacations réellement effectuées et celles apparaissant sur l’application « I-comète » qui fait foi pour calculer nos heures.
* Régulièrement, les chefs de poste demandent aux ADS de se faire passer pour des maitres-chiens alors que des maitres-chiens sont déplacés de manière vexatoire et discriminatoire par M. MOHSNI sur des gares ou des horaires qui les dérangent exprès.

Depuis au moins 2011, M. MOHSNI et ses chefs de poste, exercent des pressions permanentes à base de menaces de licenciement ou de déplacements, pour tout et pour rien, même si nous allons réclamer nos droits au siège par exemple. L’ensemble de nos collègues est totalement à bout et nous craignons pour leur intégrité physique et mentale.

Nous avons dénoncé cette situation à plusieurs reprises en essayant de discuter avec notre encadrement, chefs de poste et Hicham MOHSNI et en donnant la pétition, mais sans résultat autre qu’une discrimination contre nous.

Aujourd’hui, M. Saïd BOUKACHABIA, embauché depuis décembre 2015 pour accompagner les trains, a reçu pour la première fois, et sans aucune raison apparente, un planning pour travailler dans les gares.

M. MOHSNI sait très bien que M. Saïd BOUKACHABIA n’a ni permis, ni véhicule et qu’il aura les plus grandes difficultés pour rentrer du travail à partir des gares où ses vacations sont prévues : Vernouillet-Verneuil (la plus proche de chez lui aux Mureaux) et surtout Conflans-Sainte-Honorine et Eragny-Neuville.

Ce planning n’est qu’une mesure vexatoire de plus envers un salarié qui ose dénoncer des pratiques dangereuses et illégales. M. MOHSNI tente de le pousser à la faute pour, soit le faire démissionner, soit monter un dossier disciplinaire contre lui.

Nous souhaitons vous rencontrer personnellement afin de mettre un terme définitif (que nous sommes déterminés à obtenir) à toutes ces pratiques qui font courir un danger grave à nos collègues et nous-mêmes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de nos sincères salutations

M. Saïd BOUKACHABIA M. Mehdi SAIDANI